

RAPPORT
D'ACTIVITÉS
2016-2018

Mission Val de Loire patrimoine mondial



Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture



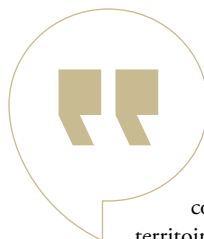
Val de Loire entre
Sully-sur-Loire et Chalonnes
inscrit sur la Liste du
patrimoine mondial en 2000



François BONNEAU,
Président de la Région
Centre-Val de Loire et
de la Mission Val de Loire



Christelle MORANÇAIS,
Présidente de la Région des Pays
de la Loire et de la Mission
Val de Loire à compter
du 28 novembre 2018



Au cours de ces deux années, la Mission Val de Loire a poursuivi ses activités d'appropriation de l'inscription sur la Liste du patrimoine mondial : prise en compte de ses valeurs dans l'aménagement du territoire, activités de partage et de diffusion, avec notamment une saison culturelle sur le thème des jardins rassemblant quelque 75 partenaires et lieux à visiter, mais aussi un colloque sur la navigation qui a permis de réunir des usagers, des bateliers et des chercheurs.

L'accent a été mis sur le thème des usages de Loire. La fréquentation des rives de Loire par les habitants et des touristes est toujours croissante : à vélo, à pied, en bateau ou en canoë, ils profitent de ce fleuve qu'ils apprécient différemment mais toujours de façon positive. Cette nouvelle relation nous engage à concevoir des espaces praticables mais respectueux de la nature, des paysages et de leur histoire. La mobilisation d'étudiants architectes, urbanistes et paysagistes, via le dispositif Habiter l'eau, est à cet égard une source de réflexion et d'idées originales. Avec le transfert de la compétence « gestion du risque inondation » aux inter-communalités, ce sujet des usages est d'autant plus prégnant.

Par ailleurs, nous observons que les paysages ligériens peuvent être sources de bien-être, ou de mal-être pour ceux qui les fréquentent : c'est ce que nous avons analysé à travers une étude menée auprès d'une centaine d'habitants, permettant aussi d'identifier les critères. Il s'agit donc d'une dimension à prendre en compte dans les politiques territoriales. C'est pourquoi, dans la gestion du territoire et l'amélioration du cadre de vie quotidien des habitants, la prise en compte de leur mode de vie et de leurs attentes doit se généraliser. C'est un complément indispensable à la préservation du caractère exceptionnel du Val de Loire reconnu par l'Unesco.

Nous tenons par ailleurs à mentionner un événement intervenu au cours de l'été 2017 : le château de Chenonceau a été intégré au périmètre du patrimoine mondial. Nous sommes particulièrement heureux que cette « incohérence », selon les termes du Comité du patrimoine mondial, soit réparée.

Enfin cette fin d'année 2018 marque le passage de la présidence de la Mission Val de Loire de la Région Centre-Val de Loire à la Région des Pays de la Loire. Un passage de relais le long de l'axe ligérien, fil rouge qui guide les actions des deux régions pour la préservation de ce paysage culturel d'exception.



RÉVISER LES FONDAMENTAUX

- › Chenonceau au patrimoine mondial : un oubli réparé _____ 4

GOUVERNANCE

- › Gouverner, c'est aussi se rapprocher _____ 5

ASSOCIER LES ACTEURS

- › Des valeurs partagées par des acteurs complices _____ 6

ACCOMPAGNER LES DÉCIDEURS

- › Patrimoine mondial et aménagement du territoire, mode d'emploi _____ 8
- › L'état protecteur _____ 10
- › Deux régions qui accompagnent et valorisent _____ 12
- › Pour voir plus loin _____ 13

VALORISER LE PATRIMOINE

- › Le jardin dans tous ses états _____ 14
- › Deux régions, une saison _____ 16
- › Un réseau fortifié _____ 17
- › Colloque sur la navigation, une nouvelle étape _____ 18
- › La Loire et l'Art, une longue histoire _____ 19

PAYSAGES EN DEVENIR

- › Les paysages producteurs de bien-être _____ 20
- › Un véritable laboratoire d'idées et de projets _____ 22

PLANÈTE UNESCO

- › Bienvenue sur la planète Unesco _____ 24

OUTILLER

- › Le Val de Loire, c'est vous, nous, eux... _____ 26

MISSION VAL DE LOIRE

- › Passation à la direction de la Mission _____ 27

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2016-2018 MISSION VAL DE LOIRE PATRIMOINE MONDIAL

Couverture : confluence de la Loire et de la Vienne à la charnière des deux Régions © Nicolas Lenartowsky
Conception et réalisation : www.goodby.fr
Parution : novembre 2018.



Imprimé sur du papier 100% recyclé avec des encres végétales.

En utilisant du CycleusOffset plutôt qu'un papier non recyclé pour l'impression des 2 000 exemplaires du Rapport d'activités, l'impact environnemental est réduit de :



CHENONCEAU AU PATRIMOINE MONDIAL : UN OUBLI RÉPARÉ

Le domaine de Chenonceau – château, jardins et parc, fait désormais partie du périmètre du Val de Loire inscrit sur la Liste du patrimoine mondial, après la décision prise par le Comité du patrimoine mondial réuni à Cracovie (Pologne) en juillet 2017.



© U. Damase - CRT Centre-Val de Loire



Le dossier d'inscription initial comportait une incohérence : si le domaine de Chenonceau était bien mentionné sur la liste des principaux monuments et ensembles présentés, il ne figurait pas sur la carte du périmètre. C'est l'erreur qu'a relevée Icomos, le Conseil international des monuments et des sites, expert auprès de l'Unesco pour la Convention du patrimoine mondial. Il s'agissait de rectifier cette incohérence par un dossier de « modification mineure de limites » selon les termes de la Convention du patrimoine mondial.

➤ NÉCESSAIRE À LA V.U.E.

« Chenonceau incarne l'épanouissement architectural du Val de Loire à la Renaissance », relève le rapport d'expertise d'Icomos. « Très vite intégré aux biens de la Couronne et situé à environ deux lieues du château royal d'Amboise, il a aussi un lien fort avec l'histoire des rois de France ». Et Icomos conclut : « l'inclusion du domaine est nécessaire à la Valeur universelle exceptionnelle du Bien et contribuera à son intégrité ». Le nouveau périmètre comporte le domaine, la portion de la rivière qu'enjambe le château et une partie du bourg, ainsi que la route historique qui relie Chenonceau à Amboise. À noter que la Mission Val de Loire a activement travaillé sur le dossier, aux côtés des services de l'État et du château de Chenonceau.

MARNAY, L'AUTRE OUBLIÉ

À cette occasion a également été intégrée une portion de paysage située sur la partie haute de l'éperon de Marnay, à la confluence entre la Loire et l'Indre, sur Lignières-de-Touraine et Azay-le-Rideau, communes faisant partie du Bien actuel. Couvert d'une mosaïque de vignes et de vergers constituant un parcellaire représentatif d'une organisation séculaire de l'agriculture en Val de Loire, ce site offre de plus, des vues en belvédère exceptionnelles sur les deux vallées, leurs rives et leurs coteaux.

📍 Carte géomorphologique du Val de Touraine



© Agence Folléat-Gaudier

Le Val de Loire est le **933^e** Bien inscrit sur la Liste du patrimoine mondial

627 ha, c'est la surface de l'extension mineure des limites du Bien (86 235 ha)

C'est à Cracovie, en juillet 2017, que le Comité du patrimoine mondial a validé la proposition

GOUVERNER, C'EST AUSSI SE RAPPROCHER

Les évolutions législatives récentes incitent à renforcer la Conférence territoriale, pilier du dispositif de gouvernance du « Bien inscrit », pour être encore plus proche des collectivités du territoire, à leur écoute et initier de nouveaux projets.

La Conférence territoriale, créée dès l'inscription au patrimoine mondial, a évolué au cours du temps, et notamment en 2013, avec un renouvellement du Schéma de gouvernance, en cohérence avec le Plan de gestion. Celle-ci se réunit tous les deux ans, lors des Rendez-vous du Val de Loire, en alternance avec des rencontres destinées aux collectivités territoriales organisées à l'échelle départementale.

Il a donc été décidé d'aller à la rencontre des collectivités du site, pour les interroger et imaginer avec elles les formes de renouvellement possibles, en adéquation avec leurs besoins, leurs compétences et les vocations de la Mission Val de Loire. Favoriser le déploiement d'un réseau de correspondants locaux « Val de Loire patrimoine mondial » - élus et techniciens des collectivités - fait partie des objectifs principaux, tout comme proposer des rencontres thématiques au plus près des préoccupations des collectivités et de l'identité ligérienne « patrimoine mondial ».

Le périmètre et les compétences des collectivités territoriales ont évolué au fil des années, rendant leur implication dans le patrimoine mondial d'autant plus importante ; pour autant, il s'avère difficile de les mobiliser au regard de la charge qui leur incombe. Et le caractère informel de l'instance – pas de portée normative ni prescriptive – n'incite pas davantage.

COLLECTIVITÉS CONCERNÉES PAR LE BIEN INSCRIT



« UN PATRIMOINE VIVANT, PAS UN MUSÉE VIDE »

Ce rapprochement permet également de favoriser des initiatives, comme celle de la Communauté de communes Loire Layon Aubance, en Maine-et-Loire. « Depuis notre rencontre, nous travaillons à la création d'un sentier d'interprétation de 5 km, entre Chaudfond-sur-Lyon et Chalonnes-sur-Loire, sur la corniche angevine », confirme Monique Rak, vice-présidente en charge du développement touristique. « Il mettra en valeur cette vue exceptionnelle, la viticulture, ainsi que les patrimoines paléobotanique et minier, que beaucoup ignorent. »

MONIQUE RAK

Vice-présidente de la communauté de communes Loire Layon Aubance, en charge du développement touristique

« Ce genre de projet tire les territoires vers le haut, au service de l'offre touristique mais aussi des Ligériens. Ce travail entre la Mission et une collectivité sur une action concrète, un projet précis, permet de mieux se connaître, de mieux se comprendre. Nous faisons en sorte que le Val de Loire ne devienne pas un musée vide, notre patrimoine est vivant, c'est ce qui nous unit. »

2 régions | 4 départements

18 EPCI | 157 communes

1 Parc naturel régional

DES VALEURS PARTAGÉES PAR DES ACTEURS COMPLICES

L'animation des réseaux d'acteurs est au cœur des activités de la Mission Val de Loire, qui peut désormais s'appuyer sur un réseau d'acteurs complices, premiers ambassadeurs de l'inscription sur leurs territoires et fidèles participants des nombreuses rencontres qui leur sont proposées.

RENDEZ-VOUS DU VAL DE LOIRE

450 personnes en 2012, 500 en 2014, 470 en 2016 : cette grande réunion de famille est devenue incontournable, un véritable « carrefour des acteurs » pour reprendre le nom du forum de la journée du 23 novembre 2016 à Tours, un rendez-vous important et l'occasion unique de rencontre de l'ensemble des acteurs concernés à l'échelle du Bien, qui conforte la Mission dans cette position de structure ressource à la fois tête de réseau, carrefour d'échanges et facilitatrice.

RENCONTRES DES COLLECTIVITÉS LOCALES

Au total, près de 150 personnes ont participé aux Rencontres des collectivités locales 2017 (une par département), placées sous le double signe de l'aménagement du territoire et des usages de Loire. L'un des enjeux a été d'identifier la Loire et ses usages comme l'une des thématiques structurantes par la Mission pour 2018. Un atelier a permis à chacun des participants de partager sa connaissance des différents usages de Loire d'aujourd'hui. Un exercice qui a suscité un réel engouement.

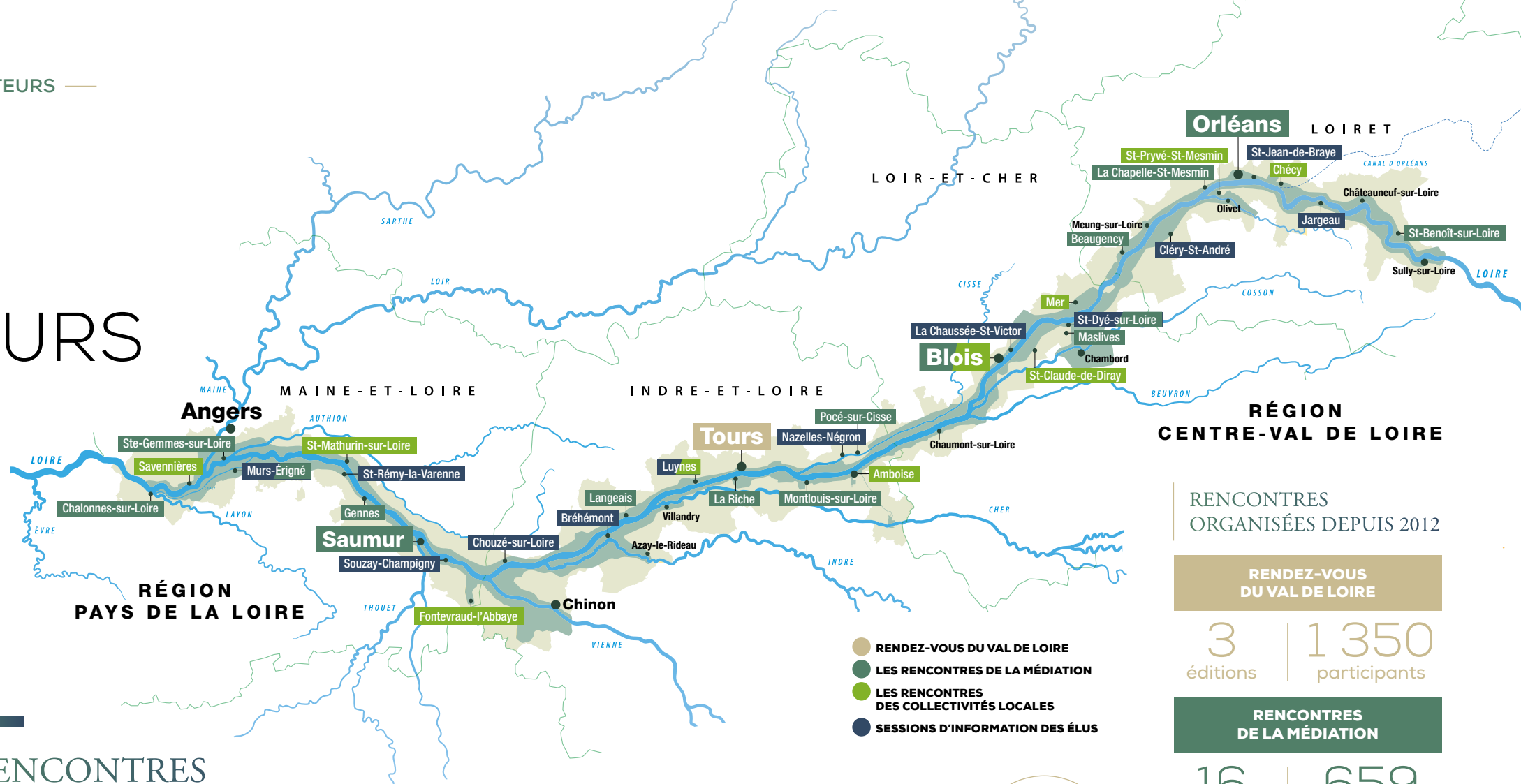
Carte des usages de Loire
<https://bit.ly/2qrDDHw>

RENCONTRES DE LA MÉDIATION

En 2016 et 2017, six rendez-vous ont été proposés et 261 personnes y ont pris part. Des participants issus des collectivités locales, sites de visites, ou encore associations œuvrant à la diffusion et au partage de la connaissance des patrimoines et paysages.

Ateliers participatifs, réflexions collectives autour d'outils pouvant valoriser l'inscription auprès du plus grand nombre, expression des attentes et des besoins pour aider à préserver et valoriser le Val de Loire... Ces journées sont également l'occasion d'échanges d'expériences, de partage de ressources.

La Mission organise et prend part à d'autres rendez-vous destinés à faire connaître ses projets et l'inscription dans différents réseaux. Elle est ainsi à l'origine des premiers déjeuners des communicants du Val de Loire patrimoine mondial qui ont eu lieu en 2018. Elle a également co-organisé avec les Villes d'art et d'histoire d'Angers, Saumur et Tours des formations à destination des guides. Cette action est d'ailleurs née lors des Rencontres de la médiation et des déjeuners de médiateurs. Compte tenu de l'évolution du périmètre et des compétences des collectivités locales, la Mission a souhaité réinterroger sa manière d'animer les réseaux d'acteurs courant 2018 pour l'adapter en conséquence en étroite relation avec la gouvernance du Bien inscrit. Rendez-vous pour de nouvelles formes de rencontres en 2019 !



- RENDEZ-VOUS DU VAL DE LOIRE
- LES RENCONTRES DE LA MÉDIATION
- LES RENCONTRES DES COLLECTIVITÉS LOCALES
- SESSIONS D'INFORMATION DES ÉLUS

EMMANUELLE PLUMET

Responsable du service Ville d'art et d'histoire de Blois, « acteur complice » de la Mission Val de Loire



Recrutée il y a huit ans par la Ville de Blois, aujourd'hui responsable du service « Ville d'art et d'histoire » mutualisé avec le Château de Blois, Emmanuelle Plumet est devenue l'une de ces « acteurs complices », surnom donné par la Mission Val de Loire pour évoquer ces relais sur les territoires, des correspondants formant aujourd'hui un réseau qui lui permet d'être au plus près des préoccupations des collectivités et de l'identité ligérienne patrimoine mondial.

tous au même niveau de l'appropriation de l'inscription. » Il arrive également qu'Emmanuelle Plumet « demande à la Mission de venir intervenir dans une formation en direction des médiateurs, toujours dans le but qu'un maximum de personnes soient sensibilisées à l'inscription ».

La ville de Blois - « construite en amphithéâtre, tournant le dos à la Loire, derrière les murailles » - apprend à renouer avec son fleuve. « Il n'est pas simple de se débarrasser des usages, construit par l'architecture et l'urbanisme. Notre travail est de faciliter cette réappropriation, par le biais de la médiation (visites guidées, expositions, publications...) »

« Je participe à toutes les rencontres proposées par la Mission Val de Loire et à un certain nombre de formations, relate Emmanuelle Plumet. Ce qui me permet, notamment, de me rendre compte que nous ne sommes pas

RENCONTRES ORGANISÉES DEPUIS 2012

RENDEZ-VOUS DU VAL DE LOIRE

3 éditions | 1 350 participants

RENCONTRES DE LA MÉDIATION

16 rencontres | 659 participants

RENCONTRES DES COLLECTIVITÉS LOCALES

10 rencontres | 416 participants

SESSIONS D'INFORMATION DES ÉLU(E)S

12 sessions | 227 participants

ENTRE 2016 ET 2018

3 déjeuners des communicants du Val de Loire / 37 participants

4 sessions de formations des guides Ville et d'art et d'histoire / 50 participants

PATRIMOINE MONDIAL ET AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE, MODE D'EMPLOI

Pour permettre d'accompagner les décideurs, la Mission Val de Loire et ses partenaires proposent un guide pratique pour aider les collectivités locales ligériennes à intégrer le patrimoine mondial dans la fabrique du territoire.

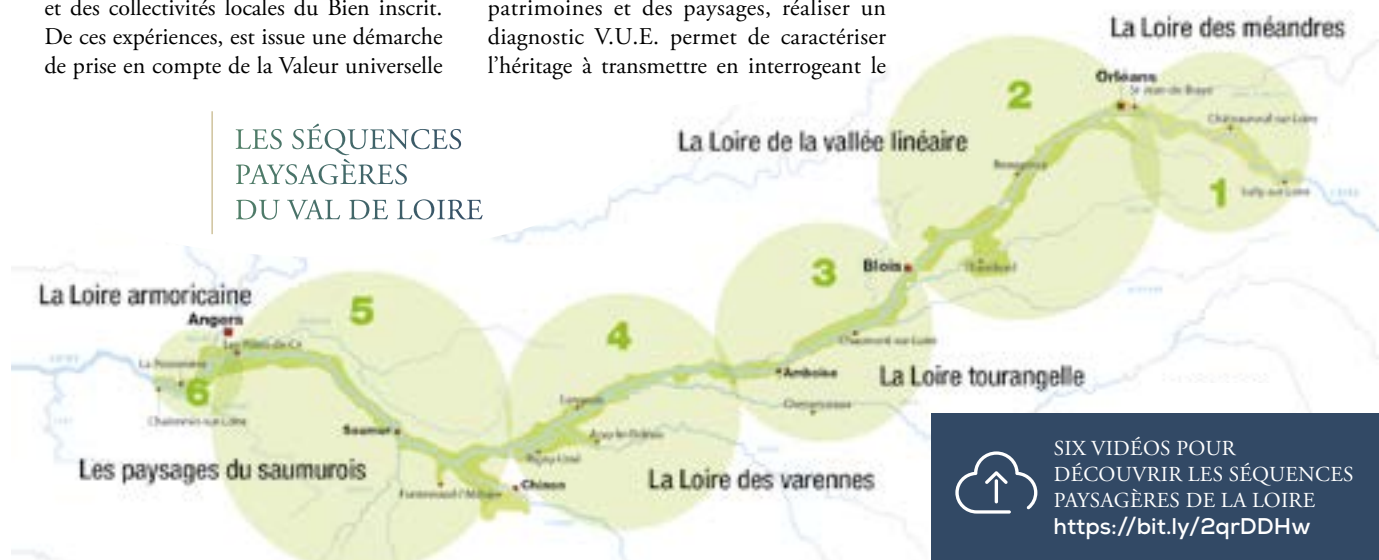
Partager une méthode de prise en compte des enjeux du patrimoine mondial, en préalable à toute intervention structurante sur le territoire : voilà ce que propose la consultation de ce guide édité par la Mission, intitulé « Val de Loire patrimoine mondial et aménagement du territoire ».

Un travail issu d'une démarche co-construite pendant quatre ans, avec l'État et des collectivités locales du Bien inscrit. De ces expériences, est issue une démarche de prise en compte de la Valeur universelle

exceptionnelle (V.U.E.), dans toute mesure de protection, de planification et de programmation. Chaque projet d'aménagement peut ainsi être appréhendé sur la base d'une meilleure connaissance de la valeur patrimoniale et paysagère des lieux, et ce avec la participation des habitants et des usagers.

Au-delà d'un inventaire indispensable des patrimoines et des paysages, réaliser un diagnostic V.U.E. permet de caractériser l'héritage à transmettre en interrogeant le

sens de cette transmission et de construire un socle de connaissance, pour l'assurer dans des conditions collectivement reconnues. Ce diagnostic permet de définir une stratégie dans laquelle le maintien, voire l'amélioration de la V.U.E. contribue au devenir du territoire, pour montrer comment « la ressource patrimoine mondial » peut participer à son développement.



LA LOIRE DES MÉANDRES
Rare secteur de son cours où la Loire présente de véritables méandres et non de simples courbes.

LA LOIRE DE LA VALLÉE LINÉAIRE
Le fleuve a incisé sa vallée dans les calcaires de Beauce, place aux limons et à leur exploitation céréalière et quelques amples courbes remplacent les méandres d'amont.

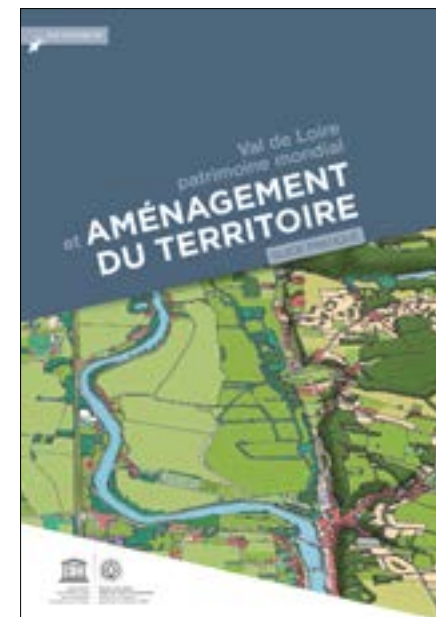
LA LOIRE TOURANGELLE
La Loire est désormais incisée dans les calcaires touraniens, les coteaux prennent un petit peu de relief, assez pour porter des fortifications et surtout des carrières de pierre à bâtir.

LA LOIRE DES VARENNES
Toujours dans les calcaires touraniens, la vallée a pris de l'ampleur depuis qu'elle est commune avec celle du Cher.

LA LOIRE DE LA VALLÉE D'ANJOU
C'est le secteur de la Loire des calcaires où le relief prend un petit peu vigueur, et les paysages une ampleur nouvelle.

LA LOIRE ARMORICAINE
Du point de vue géologique, nous sortons à Bouchemaine de la Loire des calcaires pour inaugurer ici et jusqu'à l'Atlantique le parcours de la Loire armoricaine.

SIX VIDÉOS POUR DÉCOUVRIR LES SÉQUENCES PAYSAGÈRES DE LA LOIRE
<https://bit.ly/2qrDDHw>



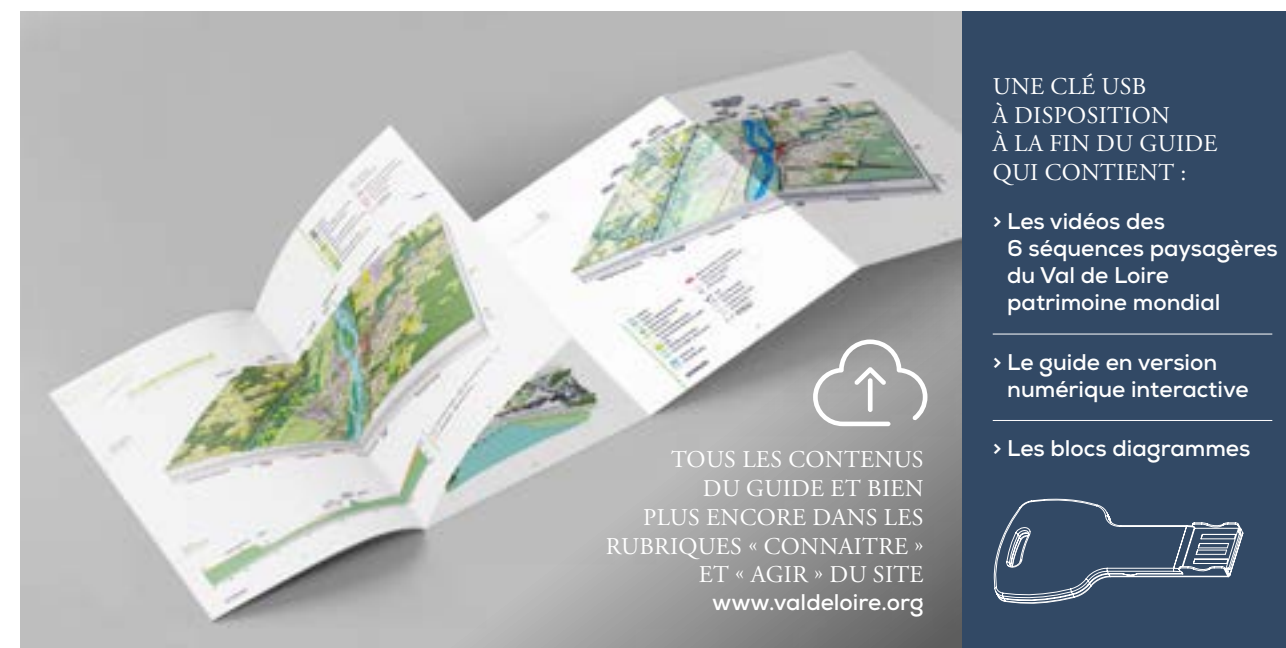
UNE BOÎTE À OUTILS À LA DISPOSITION DES PROFESSIONNELS

Ce guide est une boîte à outils, comprenant des vidéos explicatives et de nombreux liens vers le site web du Val de Loire patrimoine mondial pour en savoir plus.

Le premier onglet propose une démarche et renvoie vers les outils. Les deux derniers permettent d'approfondir la connaissance de la V.U.E. et des paysages du Val de Loire.

► DES RESSOURCES POUR DÉCIDER :

- 01 VAL DE LOIRE PATRIMOINE MONDIAL ET AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE
LA DÉMARCHÉ
- 02 QUALIFIER
LE PLAN DE PAYSAGE
- 03 PROTÉGER
LE SITE CLASSÉ
- 04 PROTÉGER
LE SITE PATRIMONIAL REMARQUABLE
- 05 PLANIFIER
LE SCHÉMA DE COHÉRENCE TERRITORIALE
- 06 PROGRAMMER
LE PLAN LOCAL D'URBANISME
- 07 CONCEVOIR
LE PROJET PATRIMONIAL
- 08 ANTICIPER
L'ÉTUDE D'IMPACT PATRIMONIAL
- 09 APPROFONDIR
LA CONNAISSANCE DE LA V.U.E.
LES PAYSAGES CULTURELS
- 10 BIEN CONNAÎTRE
LES SIX SÉQUENCES PAYSAGÈRES DU VAL DE LOIRE



L'ÉTAT PROTECTEUR

En tant que garant de la pérennité de la V.U.E. auprès de l'Unesco, l'État joue un rôle clé pour préserver des secteurs emblématiques, mais aussi pour porter à la connaissance des collectivités des éléments utiles à l'aménagement de leurs territoires, à travers leurs SCoT et PLUi.



↳ Château et prieuré Saint-Venant - Luynes

©Mission Val de Loire / F. Vautier

Propriété d'Olivier Debré à Vernou-sur-Brenne



©DREAL / F. Lehu

RÉSIDENCE, PAYSAGES INTACTS, HAUT LIEU SPIRITUEL...



L'action de l'État dans la mise en œuvre du Plan de gestion est primordiale. Protéger les lieux les plus emblématiques de la Valeur universelle exceptionnelle (V.U.E.) du Val de Loire – que ce soient les Sites patrimoniaux remarquables (SPR, ex AVAP, pour les sites patrimoniaux urbains) ou pour les Sites classés (espaces naturels et paysagers) – fait partie de l'engagement de l'État vis-à-vis de l'Unesco. L'association de ces deux outils constitue une réponse pertinente aux objectifs de protection et de mise en valeur des « biens » du patrimoine mondial s'étendant sur de très grands territoires.

En Région Centre-Val de Loire, les services de l'État, par l'intermédiaire de la DREAL, ont répertorié avec le concours de la Mission Val de Loire, 20 sites à classer sur le périmètre. « Treize dossiers sont déjà en cours, mais il faut environ cinq ans pour en faire aboutir un », note Thierry Moigneu, chef de la mission patrimoine paysager du Val de Loire à la DREAL. Nous en aurons une dizaine classés d'ici deux ans. »

Les trois premiers sites classés présentent des caractéristiques bien différentes. Tout d'abord en septembre 2017, une propriété sur le coteau appartenant à Olivier Debré à Vernou-sur-Brenne, Les Madères, classée « non pas sur un motif « pittoresque », mais plutôt « artistique » », puisque l'artiste en avait fait sa résidence.

Autre site emblématique classé en 2018, une partie du village de Luynes, à travers l'ensemble formé par le château, le coteau, les varennes, l'aqueduc et la Loire. « Un site que nous pourrions qualifier de pilote, estime Thierry Moigneu. Ici, nous retrouvons beaucoup de caractéristiques du Val originel, avec des paysages peu altérés, une mise en scène remarquable, notamment grâce à des élus moteurs, qui ont toujours misé sur un développement raisonné et durable de leur commune. »

Également Site patrimonial remarquable classé en 2018, les paysages de Loire et l'abbaye de Saint-Benoît, haut lieu spirituel et terre maraîchère, illustrant la séquence paysagère de la Loire des Méandres (Loiret).



©Ville d'Angers / G. Durand

UN CONTINUUM DE PROTECTION



En Pays de la Loire, le programme de classement a été achevé en 2011, avec cinq grands sites, dont le dernier est celui de l'Abbaye royale de Fontevraud et ses abords. Mais l'esprit reste, comme le rappelle Patrick Le Bris, conseiller pour l'architecture et chef du service paysage de la DRAC. « Même hors périmètre Unesco, sur la création du SPR d'Angers Loire Métropole récemment, il y a eu une réflexion sur ce continuum de protection. Il est primordial de mettre en cohérence les différents outils pour servir la V.U.E. et la mise en œuvre du Plan de gestion. »

Autre exemple d'articulation cohérente : le SPR intercommunal « Béhuard-Savennières-Bouchemaine » avec le site classé de la confluence Maine / Loire (complémentarité des périmètres et des règlements de gestion) et des règles définies pour prendre en compte les spécificités des patrimoines bâtis et leurs contextes paysagers.



↳ Site classé de la confluence Maine-Loire



©L. Massillon

↳ Chapelle Notre-Dame de Béhuard

ÉTUDE PAYSAGÈRE

« PAYSAGES DU VAL DE LOIRE, SPATIALISATION DU PLAN DE GESTION »

L'objectif de l'étude commanditée par la DREAL Centre-Val de Loire, et en cours de finalisation, est de compléter le plan de gestion en le spatialisant. Il s'agit d'élaborer une cartographie précise des paysages du Val de Loire en faisant ressortir les grandes structures qui le forment, les divers éléments de paysage qui composent la V.U.E. et les dynamiques d'évolution qui transforment le territoire depuis les dernières décennies (susceptibles de porter atteinte à la V.U.E.).

Cette cartographie est présentée sous une forme pédagogique et facilement exploitable, incluant un argumentaire illustré de textes, de photos commentées et de schémas.

L'ensemble compose un véritable outil de connaissance, permettant d'approfondir la caractérisation du territoire et de son paysage, d'en identifier les composantes, les qualités, les phénomènes d'altération avérés ou supposés.

DEUX RÉGIONS QUI ACCOMPAGNENT ET VALORISENT

Portées par des objectifs et des ambitions communes pour leur patrimoine ligérien, les deux régions mettent en œuvre, avec le concours de la Mission Val de Loire, des dispositifs pour valoriser le patrimoine mondial dans l'aménagement de leurs territoires.

Voté en décembre 2018, le SRADDET (Schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires) de la Région Centre-Val de Loire sera définitivement adopté fin 2019, après une année de consultation réglementaire. « Ce schéma découle, entre autres, de nos consultations citoyennes comme La Région 360° », explique Dominique Rouillet, vice-président délégué à l'aménagement du territoire.

Le SRADDET comprendra 4 grandes orientations stratégiques, 20 objectifs et 46 règles, qui devront être conformes avec les lois en vigueur.

« La règle n°13 propose d'intégrer la préservation et la valorisation du patrimoine architectural, urbain et paysager, dans les plans et programmes, poursuit Dominique Rouillet. Cette inscription à l'Unesco est une chance extraordinaire. Nous voulons ainsi encourager sa bonne intégration dans les SCoT et les PLUi, en prenant en compte les caractéristiques locales, paysagères et patrimoniales, puis la décliner dans chaque contrat de pays et d'agglomération, pour une cohérence dans les dispositifs. »

En Pays de la Loire, le SRADDET est en cours d'élaboration. En attendant, les contrats de territoire portés par la région englobent toujours la bonification Unesco, ainsi que la démarche de valorisation du label « Petites cités de caractère ».



Village de Trèves

Fontevraud l'Abbaye



« PERMETTRE UNE MEILLEURE APPROPRIATION PAR LES HABITANTS »

« Depuis 2009, la Région a accompagné les collectivités du Bien Unesco à travers un mécanisme « de bonification » de l'enveloppe contractualisée dédiée aux territoires concernés par l'inscription », explique Régine Catin, conseillère régionale de la Région Pays de la Loire, maire de Fontevraud et vice-présidente de la Mission Val de Loire. « Cette dotation complémentaire a permis de soutenir l'innovation en matière de projets de protection et de mise en valeur des ressources patrimoniales. Concernant les petites cités de caractère, la Région intervient à hauteur de 50 % pour le soutien aux actions de l'association. »

Dans les deux cas, « la Mission Val de Loire a tenu un rôle central auprès des collectivités (expertise, accompagnement...) ». Et Régine Catin de conclure : « la Mission est un aiguillon qui permet d'éviter certaines erreurs, mais aussi de rehausser la qualité des projets ; elle fédère avec des méthodes qui permettent une meilleure appropriation de la V.U.E. par les habitants, soucieux ensuite de mieux protéger leur environnement. »

POUR VOIR PLUS LOIN

Le travail mené pour l'élaboration d'un inter-SCoT de la Baie du Mont-Saint-Michel s'est inspiré de celui initié par la Communauté de communes du Grand Chambord, avec le même souci de protection des paysages et dans une véritable démarche de co-construction avec les habitants.

« Être pleinement acteur de ces questions autour de la protection des paysages. » Voilà l'ambition affichée par Gilles Clément, président de la Communauté de communes du Grand Chambord, au moment d'aborder son PLUi, qu'elle a souhaité patrimonial. « Nous avons sur le territoire déjà plusieurs dispositifs de protection, notamment lié au Bien inscrit, mais aussi

celui lié au Domaine national, pour lequel nous ne sommes pas associés. Nous avons l'occasion de prendre nos responsabilités et d'y associer nos concitoyens, dont nous nous sommes rendus compte, ces dernières années, de leur véritable attachement à ces paysages. »

Car les 45 000 hectares (dont les 5 000 du Domaine) offrent une richesse et une

diversité de paysages, entre fleuve et forêt domaniale, vignobles et étangs... « C'est une démarche que nous avons voulu très participative, dans son ensemble (voir encadré). Nous souhaitons que les habitants comme les touristes soient amenés à prendre le temps pour observer, et surtout comprendre la beauté de certaines vues. » À titre d'exemple, durant l'été 2018, un périscope original avec une installation de miroirs permettait d'observer, à 360°, le village de Cours-sur-Loire, la plaine et le coteau de Montlivault depuis le port en rive gauche.

« UNE AUTRE NARRATION POUR COMPRENDRE LES PAYSAGES »

C'est le collectif « Dérives » - dont James Bouquard et la société « Quand même » (architecte et paysagiste) - qui a mené ce travail participatif. « La Communauté de communes du Grand Chambord nous a demandé, dans une optique de complémentarité et dans une forme qui interroge l'identité du territoire, d'aller au-devant des habitants pour les faire parler. »

Ainsi, « L'Odyssée Grand Chambord » a débouché sur une exposition itinérante, des ateliers publics de restitution et la création de deux projets : une guinguette en bord de rivière, disparue après-guerre, et un aménagement sur un étang très fréquenté, dans la forêt domaniale. « Nous questionnons la matérialité d'un belvédère et d'un panneau d'orientation ; nous utilisons une autre narration locale pour mieux comprendre les paysages. »



Une approche que James Bouquard et son collectif mettent désormais à disposition d'un autre Bien inscrit, le Mont-Saint-Michel et sa baie, des passerelles ayant été créées par la Mission Val de Loire. « Outre le partage d'un site emblématique, il existe plusieurs similitudes, et notamment cette grande diversité d'identités, de paysages et de personnes au sein d'un même territoire : entre le Val de Loire et la Sologne, ou entre le point de vue d'un pêcheur breton et d'un agriculteur normand ; mais nous nous appuyons justement sur la richesse de ces différences. »



Périscope installé en Baie du Mont-Saint-Michel

« La Mission Val de Loire nous accompagne dans la prise en compte de ces paysages par notre PLUi. Des architectes et des paysagistes sont aussi mobilisés, pour apporter leurs regards et expertises. » L'ensemble de ce travail réalisé par le Grand Chambord a été observé et inspire désormais celui des territoires partageant une co-visibilité sur le Mont-Saint-Michel, dans le cadre de la réalisation d'un inter-SCoT (voir encadré).

LE JARDIN DANS TOUS SES ÉTATS

La troisième saison culturelle de la Mission Val de Loire a connu un franc succès, grâce à des créations exceptionnelles au sein de sites prestigieux, ainsi que la découverte de jardins plus intimes et de lieux habituellement non ouverts au public.

Les saisons culturelles coordonnées par la Mission Val de Loire sont nées de la volonté du réseau des grands sites patrimoniaux du Val de Loire (voir page 17) pour réaliser des actions culturelles communes autour d'un même thème.

Après une première sur Anne de Bretagne, en 2014, et une deuxième sur François 1^{er} et la Renaissance en Val de Loire, en 2015, ce fut au tour des jardins d'être à l'honneur en 2017, parce qu'ils sont au cœur des caractéristiques culturelles, historiques et patrimoniales du Val de Loire.

Au total, 75 acteurs et porteurs de projets sur le territoire ont pris part à cette saison culturelle, autour de cadres éthique (pratiques éco-responsables), géographique (le Val de Loire et sa zone d'influence) et thématique (acclimatations, adaptations, collections, rapport au bâti et rapport au paysage...). Une véritable dynamique est

née et les visiteurs ont pu découvrir une grande diversité de lieux et de jardins (châteaux, jardins privés, parcs floraux...). Ils ont pu aussi fréquenter plusieurs expositions, des animations, des conférences, des colloques...

En Région Centre-Val de Loire, plusieurs créations ont ainsi vu le jour, notamment au sein de grands sites comme le Domaine national de Chambord et son nouveau jardin à la française, le Château de Chenonceau et son hommage à Russel Page, ou encore celui rendu à Gaston d'Orléans avec l'exposition mise en oeuvre par le Château royal de Blois. Sans oublier l'incontournable Festival international des Jardins du Domaine régional de Chaumont-sur-Loire, et son « flower power, le pouvoir des fleurs », en 2017.



LES 75 PARTENAIRES IMPLIQUÉS DANS LA SAISON



En Pays de la Loire, c'est davantage le « génie végétal » de l'Anjou qui a été à l'honneur, associant la recherche de haut niveau, les sciences appliquées et les savoir-faire au service du végétal. Avec notamment le Château d'Angers et sa thématique « Jardin de château... histoire, innovation et développement durable », ou encore un ensemble de jardins privés, habituellement fermés, proposant à cette occasion des visites exceptionnelles.

Questions jardins, 37 vidéos disponibles sur <https://bit.ly/2D4wIB4>



DEUX RÉGIONS, UNE SAISON

Pour la mise en œuvre de cette saison culturelle, la Mission Val de Loire a pu s'appuyer sur deux associations régionales, l'APJRC et l'APJPL, mettant leur savoir-faire, leurs idées et leurs réseaux de membres à disposition, pour la réussite de ce projet très collectif.

ENTRETIEN AVEC...

MICHÈLE QUENTIN

Déléguée générale de l'Association des parcs et jardins en Région Centre-Val de Loire (APJRC)

CHRISTINE TOULIER

Présidente de l'Association régionale des parcs, jardins et paysages des Pays de la Loire (APJPL)

► **Quel a été votre rôle et l'implication de votre association dans ce projet ?**

M.Q. : Nous avons été contactés en 2016 par la Mission Val de Loire, qui nous a présenté la thématique de sa nouvelle saison culturelle. Avec le président, Guillaume Henrion, nous avons de suite accepté, puis défini un périmètre d'intervention avec la Mission, légèrement élargi par rapport à celui du Bien inscrit. Nous avons diffusé l'information au sein de notre réseau, pour qu'un maximum d'acteurs puisse prendre part à l'événement.

C.T. : Nous faisons partie d'une fédération de plusieurs associations, représentant environ 800 adhérents. La Mission Val de Loire est venue nous trouver en 2016 et nous leur avons rapidement fait des propositions, comme celle d'ouvrir sept jardins dans la Vallée du Loir, hors périmètre du patrimoine mondial, ou encore d'organiser un mois des jardins en Anjou, avec des endroits qui, d'ordinaire, n'ouvrent pas au public.

”

« ATTACHÉS
AU JARDIN ET
AU TERRITOIRE »

► **Quels ont été les retours des partenaires participant à cette saison ?**

M.Q. : L'objectif était de montrer toute la diversité des jardins et des savoir-faire, avec beaucoup de créations. Un constat important est ressorti à l'heure du bilan : le patrimoine Unesco, c'est comme un phare, qui suscite un engouement immédiat. Autre constat : nous avons vu comment les personnes étaient attachées à leur jardin, mais aussi à leur territoire.

Il nous est arrivé d'accompagner et de conseiller certains acteurs, pour que la qualité soit homogène car cette action était à visée nationale et internationale. Notre but, c'est la promotion de nos parcs et jardins, de les tirer vers le haut, d'aller vers plus de qualité, tout en gardant de l'authenticité.

« FAIRE CONNAÎTRE
LES NOMBREUX
JARDINS MÉCONNUS
EN ANJOU »

C.T. : Bien que notre région possède moins de sites concernés et ouverts toute l'année que la Région Centre-Val de Loire, nous avons réussi à faire ouvrir autant de jardins au public, certains à l'occasion de quelques week-ends, d'autres tous les jours ou presque. L'étendue de l'emprise du patrimoine mondial est moins importante en Anjou, mais nous avons pu élargir le périmètre, notamment autour d'Ancenis à l'Ouest, et de la Vallée du Loir au Nord-Est.



Nous sommes deux régions voisines, mais assez différentes. Il nous fallait trouver un créneau pour nous distinguer. Nous avons misé sur la découverte, en essayant de montrer la spécificité de la Région Pays de la Loire, de faire connaître les nombreux jardins méconnus.

► **Quelles relations sont nées de ce projet, entre vos associations et la Mission Val de Loire et qu'est-ce qu'a fait naître cette saison culturelle ?**

M.Q. : Ce fut un partenariat fantastique, entre deux régions, et nous avons travaillé main dans la main, de manière très professionnelle avec la Mission. Ce projet a conforté une prise de conscience autour de la thématique des jardins et ouvert des pistes de réflexion. Nous avons fait vivre une exposition itinérante dans nos jardins en 2018.

C.T. : Ce fut une belle aventure, avec du professionnalisme et de l'échange. Notre région n'en est qu'aux balbutiements, il n'y a que trop peu de projets et de passerelles entre patrimoine, culture, université... Notre grande préoccupation, dans notre travail, c'est l'unité de cette région, de Laval à La Roche-sur-Yon. En 2018, nous avons fait tourner une exposition sur l'ensemble des départements, avec des thématiques différentes.

UN RÉSEAU « FORTIFIÉ »

Le réseau des grands sites patrimoniaux du Val de Loire a célébré ses dix ans en 2018. Cette démarche collective s'articule autour de la qualité de l'accueil des visiteurs, de la promotion à l'international et de la valorisation culturelle et touristique du patrimoine.

Au cours de ces deux dernières années, le réseau - qui rassemble désormais les 22 établissements patrimoniaux ayant les plus importantes fréquentations entre Sully-sur-Loire et Nantes - a une fois encore été l'ossature d'une saison culturelle, celle dédiée aux jardins en 2017, avec l'implication de 16 de ses membres.



Pour autant, le travail du réseau évolue. Ainsi, les modalités de promotion à l'international ont été modifiées pour mieux correspondre à la stratégie de marques des régions mise en œuvre par le Comité régional du tourisme Centre-Val de Loire et l'Agence régionale Pays de la Loire territoires d'innovation. Cette évolution a été l'occasion de renouveler la convention d'adhésion des membres

au réseau, qui reprend très largement les dispositions existant depuis 2015, mais désormais valable pour cinq ans.

À noter également que le site Internet dédié a été intégré au dispositif web www.valde Loire-france.com, plus en phase avec les enjeux de promotion touristique de la marque « Val de Loire » et qui répond mieux aux exigences technologiques actuelles. En outre l'échelle internationale de la promotion prend désormais place sur les dispositifs développés par Atout France.

Dernier intégré dans le réseau, le Château du Rivau (Léméré, Indre-et-Loire), attire 60 000 visiteurs par an.

PATRICIA LAIGNEAU

Propriétaire du Château du Rivau

”

« Il y a nécessité absolue d'avoir un acteur qui travaille à l'action culturelle complémentaire sur les sites, les paysages, qui met en place un réseau, qui fait réfléchir nos gestionnaires à l'action culturelle. La saison des jardins a montré que l'union faisait la force et il y a besoin de fortifier. Il y a eu un travail en commun sur deux régions, avec des outils communs, et la Mission a autant communiqué sur les grands que sur les petits sites. Et dans ce réseau, ce qui est intéressant, c'est que l'on peut parler sincèrement, mais aussi avoir des échanges d'expériences, du partage. »

LE JARDIN, À LA CROISÉE DES DISCIPLINES

La Mission et le Centre d'études supérieures de la Renaissance, à travers le programme Intelligence des Patrimoines, ont organisé en novembre 2017 le colloque « Jardins et végétal, patrimoines du Val de Loire ».

Cet événement est venu clore la saison culturelle « Jardins en Val de Loire 2017 ». Un colloque de diffusion et de valorisation scientifique qui s'adressait à un large public, qui a rassemblé des acteurs scientifiques, professionnels et socio-économiques des Régions Centre-Val de Loire et Pays de la Loire, autour de thèmes très divers : biodiversité, développement socio-économique... Car depuis 2000, l'inscription du paysage culturel du Val de Loire au patrimoine mondial de l'Unesco reconnaît des valeurs universelles dans une « civilisation paysagère »

caractérisée par de remarquables aménagements de l'espace et des patrimoines reconnus. L'articulation entre jardins et végétal y est donc très étroite : elle s'inscrit dans une histoire du temps long avec une grande variété des formes et des expressions, un développement socio-économique et écologique qui expliquent la place déterminante du Val de Loire dans les innovations horticoles et végétales.

Les vidéos du colloque
<https://bit.ly/2SUinXM>

COLLOQUE SUR LA NAVIGATION, UNE NOUVELLE ÉTAPE

Trois jours durant, à l'initiative de la Mission Val de Loire et du programme « Ambition Recherche Développement (ARD) - Intelligence des Patrimoines » (porté par le Centre d'études supérieures de la Renaissance de Tours), un colloque s'est tenu à Tours, avec pour sujet central la navigation sur la Loire.

« Naviguer sur la Loire aujourd'hui, entre héritages et nouveaux usages » : c'était la thématique proposée pour ce colloque, qui s'est tenu les 26, 27 et 28 septembre 2018 à Tours.

Ce rendez-vous a réuni plusieurs dizaines de spécialistes et attiré plus de 240 participants avec une moyenne de 150 présents par jour sur 3 jours. Des acteurs scientifiques de plusieurs disciplines et des acteurs socio-économiques et associatifs des régions Centre-Val de Loire et Pays de la Loire, ont ainsi réalisé un état des lieux de la recherche et des expériences professionnelles autour de trois thèmes : « Contexte et spécificités hydrologiques et environnementales », « Archéologie et Architecture nautique : patrimoines d'hier et d'aujourd'hui » et

« Navigations : du renouveau au développement touristique ».

Le public associait des mariners, des bateliers, des pratiquants du fleuve, des universitaires et des scientifiques travaillant sur les questions soulevées, ainsi que des élus et des techniciens de collectivités concernées. Il a été fait état de certains progrès, des problématiques nouvelles ont été soulevées, et quelques interrogations récurrentes ont été rappelées. Ce colloque a marqué un point d'étape pour l'engagement vers de nouveaux développements et de nouvelles actions qui seront réévoquées dans les mois à venir.

 **Vidéos du colloque**
<https://bit.ly/2qEj3Ue>



HOMMAGE A DEUX HOMMES DU VAL DE LOIRE



© P. Edgard Rosa

BERNARD TOBIE

Avec lui, c'est une grande figure du troglodytisme qui disparaît. Bernard Tobie s'installe dans le Saumurois en 1989. Enseignant, il s'implique fortement dans le dispositif des classes du patrimoine

et ce breton d'origine adhère au CATP, qu'il présidera durant 22 ans. Homme de recherches et de terrain, militant associatif, Bernard Tobie a su renouveler l'intérêt, la connaissance et la curiosité à l'égard du patrimoine troglodytique. A la fois médiateur et spécialiste, il était présent et constructif, saisissant toutes les occasions de partager son savoir. Bernard Tobie n'a eu de cesse de prendre en compte, de défendre et de travailler à la valorisation du monde troglo, cette richesse environnementale, patrimoniale et culturelle du Val de Loire.



© P. Edgard Rosa

JACQUES GILABERT

Figure liée notamment aux événements mettant en valeur la batellerie, les « Remontées du Sel » en particulier, Jacques Gilabert, dit « le Colporteur », qui incarnait une certaine vision du patrimoine, nous a quittés en mai 2018.

LA LOIRE ET L'ART, UNE LONGUE HISTOIRE

L'action culturelle et artistique contribue à favoriser l'appropriation des valeurs de l'inscription par tous les publics, y compris celle fondée sur la création contemporaine.

La riche histoire du Val de Loire montre à quel point il a été un territoire de prédilection et une source d'inspiration pour de nombreux artistes. La figure majeure d'Olivier Debré et son attachement aux paysages de Loire en constituent l'un des exemples les plus contemporains.

Situé depuis 2017 dans le centre historique de Tours, en bord de Loire, et au cœur d'une destination culturelle et touristique majeure, le Centre de création contemporaine Olivier Debré enrichit le territoire d'un équipement d'envergure nationale pour l'art contemporain.

Le CCC OD et la Mission Val de Loire se sont associés pour partager les valeurs du patrimoine ligérien et développer un nouveau regard sur la Loire et son val à partir de l'art contemporain.




« Les Nymphéas d'Olivier Debré », 2018, vue d'exposition au CCC OD de Tours © F. Fernandez - CCC OD, Tours

Le partenariat fonctionne notamment avec l'organisation de conférences et prévoit plus largement une mise en commun des actions autour du fleuve Loire en lien avec la programmation artistique et culturelle du CCC OD.

LE FLEUVE INSPIRANT



 **Huile réalisée par Deborah Aubert**

Depuis 2014, la Mission Val de Loire contribue à l'organisation de résidences d'artistes qui se déroulent à La Colombière, sur la commune déléguée de Chênehutte-Trèves-Cunault.

Cette propriété, face à la Loire, fut longtemps occupée par le sculpteur Gustave Pimienta. Elle a fait l'objet d'un legs à l'Institut de France de la part de la Marquise de Narros, qui a émis la volonté que cette demeure reste un lieu culturel et de création artistique.

Cette résidence s'adresse aux élèves et aux étudiants en fin de cursus ou récemment (moins de 5 ans) diplômés de niveau Bac + 5 provenant des écoles d'art, de paysage et d'architecture de l'axe ligérien et au-delà du territoire national. Chaque année, la production des résidents est présentée en septembre à l'occasion des journées européennes du patrimoine.

« La composition de ce jury donne à la fois une expertise artistique et une représentativité locale, relate David Teiller, de l'Institut de France. Nous tenons d'ailleurs à ce que les artistes en résidence rencontrent les ligériens, les écoliers de la commune et des environs... ».

 <https://bit.ly/2APICYr>



Klaus Rinke, « Instrumentarium », 2017, vue d'exposition au CCC OD de Tours © F. Fernandez - CCC OD, Tours

LES PAYSAGES PRODUCTEURS DE BIEN-ÊTRE ?

Sur proposition de son Conseil scientifique et professionnel, la Mission Val de Loire a réalisé une étude sur la valeur socio-économique des paysages et patrimoines ligériens, en choisissant deux sites pilotes dans chacune des deux régions. Elle s'est appuyée sur l'expérience de l'évaluation économique des aménités, en intégrant la dimension de bien-être des individus.

« Il y a, depuis plusieurs années, des travaux qui cherchent à évaluer l'importance des biens non marchands, comme le rapport Stiglitz - Sen - Fitoussi, dès 2009, qui proposait notamment d'autres indicateurs que le PIB pour appréhender la performance économique et la qualité de vie », rappelle Yves Luginbühl, ingénieur agronome et directeur de recherche émérite (CNRS), qui préside le Conseil scientifique et professionnel de la Mission Val de Loire.

► DÉFINIR DES INDICATEURS DE BIEN-ÊTRE, POUR AGIR SUR LES AMÉNAGEMENTS FUTURS

« Cela fonctionne aussi avec les aménités, comme le patrimoine et les paysages, poursuit le chercheur, qui est par ailleurs l'auteur d'un rapport « Bien-être individuel et social, et paysages » pour le Conseil de l'Europe. « Nous est ensuite venue, au sein du Conseil scientifique, l'idée d'évaluer les paysages du Val de Loire, en partant du postulat qu'ils avaient une indéniable valeur immatérielle, symbolique, affective. Avec pour objectif final de définir des indicateurs de bien-être, pour agir sur les différentes politiques (agriculture, logement...) et l'aménagement futur des territoires. »

L'étude est donc une prise en compte de la perception et des représentations qu'ont les habitants des paysages du Val de Loire, un patrimoine exceptionnel pour l'Unesco, mais qui est aussi le cadre de vie ordinaire de ceux qui l'habitent et le façonnent. C'est ainsi qu'ont été réalisés 80 entretiens

individuels avec des habitants et différents temps de mise en commun. Parallèlement 38 cartes de diagnostic ont été réalisées. Elles portent principalement sur l'évolution de l'occupation du sol, de l'agriculture, de la démographie depuis 2000, date de l'inscription du Val de Loire au patrimoine mondial.

► UN DIAGNOSTIC ET DES SUITES

Cette étude a permis de dresser un bilan de l'emploi et des activités productives du site

étudié et de proposer des outils innovants comme les cartes des lieux de bien-être et de mal-être ressentis par les habitants.

L'analyse de ces résultats a généré l'édition d'un rapport d'étude, de vidéos et d'une brochure de synthèse destinée aux élus pour les accompagner dans le développement de politiques publiques.

L'étude nécessitera par ailleurs un prolongement avec des économistes, notamment concernant la production d'indicateurs de mesure socio-économique.

DEUX SITES, QUATRE-VINGTS ENTRETIENS, DES PARCOURS DE LECTURES COLLECTIVES...

► Étude réalisée sur deux sites d'étude, sur quinze communes du périmètre inscrit situées dans le Loiret (secteurs de Châteauneuf-sur-Loire à Sully-sur-Loire) et le Maine-et-Loire (secteurs de Trélazé à Saint-Mathurin-sur-Loire).

► Analyse des dynamiques paysagères réalisée à partir de données (agriculture, emploi, tissu industriel...), étude sur le bien-être ou le mal-être que le paysage procure aux habitants, menée à partir d'entretiens individuels d'une heure environ (80 entretiens), de parcours de lecture collective du paysage et du patrimoine, et d'ateliers de mise en commun réunissant les élus et les habitants impliqués.

LEUR LOIRE, LEURS PAYSAGES

”



« Les gens aiment bien ces endroits-là qui sont calmes, qui sont protégés. »
Un élu de Guilly

« Je suis venu ici pour le travail mais je suis tout de suite tombé amoureux de la Loire, (...), c'est vrai que ça contribue à faciliter un peu la vie de tous les jours... »
Un habitant de Sully-sur-Loire

« Je sais pas pourquoi mais tous les matins quand je vais chercher mon pain je fais un détour pour aller la voir la Loire... »
Un habitant de Châteauneuf-sur-Loire

« Les perspectives que l'on peut avoir sur la Loire à partir de la levée, c'est ça qu'ils apprécient, la Loire bien dégagée, le paysage bien dégagé. »
Un agent territorial de Châteauneuf-sur-Loire

« Le programme de la Loire à vélo, les gens n'y ont pas cru (...) mais 10 ans après on se rend compte que c'est une ressource économique. »
Un agent territorial

Vidéo "Paysage et bien-être"
<https://bit.ly/2RPkOJL>



« On sent qu'il y a quand même dans le coin une volonté de garder un patrimoine assez harmonieux, assez joli, assez ancien. C'est ce qui fait que beaucoup de touristes viennent dans cette région-là. »
Un habitant de Saint-Sulpice

« Cette inscription du Val de Loire à l'Unesco, c'est quelque chose dont les habitants sont très fiers. »
Un élu local

« Je ne fuis pas les plaines agricoles mais, franchement, quand je pars me balader ou faire mon footing, je me dirige vers Brain-sur-Authion, les paysages sont plus agréables, il y a une diversité... et je ne dis pas ça parce que je suis fille d'agriculteur. »
Une fille d'agriculteur

« La diversité des paysages est également une raison de l'appréciation des paysages du Val-de-Loire »
Propriétaire du gîte La Daguenière

« Oui je pense que il y a plutôt un effort de préservation du patrimoine. Je pense que l'office du tourisme, les communautés de communes, sont très concernées, car elles ont conscience de l'atout du tourisme. »
Un viticulteur

MICHÈLE RIVET

Vice-présidente de la Région Centre-Val de Loire déléguée à l'Environnement, et membre du conseil d'administration de la Mission Val de Loire

« La question du paysage et de son impact sur les populations est rarement étudiée. Les paysages évoluent au fil du temps et les populations ressentent fortement les modifications, même lorsqu'elles ont des visées environnementales, pour favoriser des continuités écologiques, par exemple. Le paysage ligérien lui-même est lui aussi amené à évoluer. Aller directement recueillir le ressenti des gens, des habitants, permet de cerner l'importance de ce sujet, de comprendre pourquoi un paysage amène du bien-être ; pour ensuite, en cas de résistance, savoir comment dialoguer, expliquer. Les aménageurs aussi, doivent savoir ce que représentent ces éléments de bien-être, pour mieux l'introduire dans les projets. »

Financée sur les fonds FEDER, l'étude est le fruit d'un travail collectif avec des chercheurs de plusieurs laboratoires de recherche (CITERES, LADYSS, CEMOTEV) et les paysagistes de « Passeurs paysagistes ».



UN VÉRITABLE LABORATOIRE D'IDÉES ET DE PROJETS

Initié en 2014, le dispositif « Habiter l'eau » a mobilisé, lors des deux dernières années, six établissements supérieurs d'enseignement, et fait naître beaucoup de perspectives... Un travail fourni, placé sous le signe de l'audace.

En deux ans, quinze ateliers « Habiter l'eau » ont, au total, mobilisé 208 étudiants encadrés par 33 enseignants-chercheurs. Un partenariat avec les Agences d'urbanisme de la région angevine et de l'agglomération de Tours, l'Établissement public Loire et le Ministère de la Transition écologique et solidaire (PUCA, Plan urbanisme construction architecture). Des démarches et des initiatives menées de Chalonnes-sur-Loire, en Anjou, jusqu'à Saint-Pryvé-Saint-Mesmin, dans le Loiret, en passant par Langeais, Tours et Montlouis-sur-Loire. Ces ateliers ont fait l'objet d'une restitution auprès des acteurs du territoire.

Avec pour thème d'étude « Quelle ingénierie de projet pour une Loire récréative et / ou nourricière, dans une perspective de changement climatique ? », les étudiants ont laissé libre court à leur imagination, avec des projets d'aménagement du territoire, de développement touristique, de sports et de loisirs, d'agriculture, tout en intégrant les usages et les évolutions liées à une vision prospective du changement climatique.

PHILIPPE MÉNARD

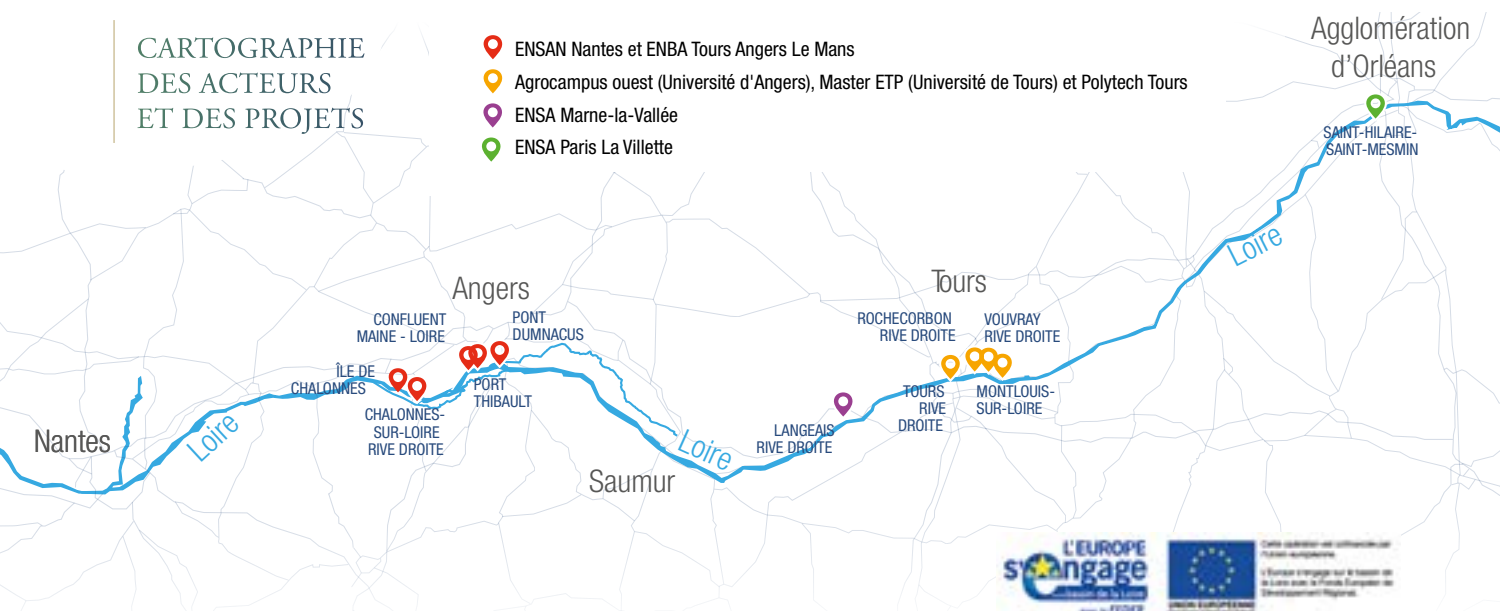
Maire de Chalonnes-sur-Loire

« J'ai été surpris par leur travail d'immersion, pour connaître l'histoire, la géographie, la sociologie de la commune. Du coup, les échanges et les projets étaient toujours en phase avec le territoire, qu'ils concernent le cadre de vie, l'urbanisme, l'agriculture, le tourisme... Tout était réalisable, mais souvent à des échelles très longues, à 20 ou 30 ans, faute de finances suffisantes.

Cependant, nous allons tout de même profiter de cet excellent laboratoire d'idées et peut-être concrétiser l'un des projets. Nous allons organiser une réunion publique prochainement, pour présenter les projets aux habitants afin qu'ils expriment leurs souhaits et leur vision pour la commune de demain. »

CARTOGRAPHIE DES ACTEURS ET DES PROJETS

- ENSAN Nantes et ENBA Tours Angers Le Mans
- Agrocampus ouest (Université d'Angers), Master ETP (Université de Tours) et Polytech Tours
- ENSA Marne-la-Vallée
- ENSA Paris La Villette



À CHALONNES-SUR-LOIRE, TROIS TENTATIONS...

Laboratoire ligérien
« Habiter l'eau » 2017-2018
<https://bit.ly/2FFEPaW>

À travers l'atelier de Chalonnes-sur-Loire, trois projets futuristes sont nés des travaux des étudiants de l'École nationale supérieure d'architecture de Nantes et de l'Agrocampus Ouest d'Angers.

- ▶ création d'un système sylvo-pastoral avec l'installation de poules élevées en plein air sous les peupliers, la plantation d'arbres pour créer des îlots de fraîcheur, maintenir une économie agropastorale et participer au développement de la filière bois.
- ▶ création d'une plaine de sports, affirmant son rôle d'interface entre la ville et les espaces de nature. Chaque espace serait retravaillé depuis la grande allée qui traverse la plaine, jusqu'à la digue qui serait habitée, avec des hébergements intégrés à la pente...
- ▶ création d'un nouveau lieu d'urbanité, un bateau accosté au quai Gambetta, avec une programmation mixte des activités festives, des espaces de travail et une offre de petits logements, répartis de chaque côté d'un couloir rappelant les coursives d'un paquebot.



À Fleur de Loire - Quartier Saint-Maurille : Chalonnes-sur-Loire

UNE LOIRE ET DES ENVIES

Ce concours international « d'idées, et non d'aménagement », précise Jérôme Baratier, directeur de l'Agence tourangelle d'urbanisme (ATU), a été remporté par une équipe pluridisciplinaire italienne, « qui a semblé être la mieux placée pour résoudre cette difficile équation, ces aspirations entre une Loire plus sauvage et une Loire plus urbaine ».

Quatre mois et 647 envies de Loire différentes, exprimées sur une plate-forme Internet. Si l'on ajoute à cela plus de 8 000 votes, au moment de choisir le projet retenu pour réinventer le rapport de la métropole tourangelle à son fleuve : succès indéniable pour cette grande consultation populaire et cet appel à projets.

La Mission Val de Loire a pris une part active à ce projet avec la réalisation d'un diagnostic des enjeux du patrimoine mondial mis à la disposition des équipes candidates, et en participant au jury de sélection, le 13 décembre 2017.

L'équipe transalpine bénéficiait d'un an pour rencontrer, inventer, chiffrer, proposer des projets... Avant que Tours Métropole Val-de-Loire intègre l'action dans son budget 2019.



BIENVENUE SUR LA PLANÈTE UNESCO

Depuis 2000, la Mission Val de Loire favorise la transmission des valeurs de l'organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (Unesco), et partage ses actions avec une partie des 1 091 autres Biens inscrits sur la Liste du patrimoine mondial. Retour sur deux années d'activités et de projets auxquels a pris part la Mission Val de Loire.

LA GÉORGIE EN VAL DE LOIRE



Le Centre du patrimoine mondial de l'Unesco apporte, depuis plusieurs années, une assistance technique aux institutions géorgiennes dans le domaine du patrimoine mondial culturel et naturel.

En septembre 2017, une visite d'étude a été organisée en France, destinée aux autorités nationales, municipales et religieuses géorgiennes, pour encourager le partage de connaissances entre professionnels géorgiens et français dans le domaine de gestion des villes historiques inscrites sur la Liste du patrimoine mondial.

La visite d'une semaine, coordonnée par l'Association des biens français du patrimoine mondial (ABFPM) avec le concours de la Mission, prévoyait notamment la découverte des Biens « Vallée de la Loire » et « Cathédrale de Chartres ».

ACCUEIL ET FORMATION DE GESTIONNAIRES CHINOIS EN VAL DE LOIRE

Au printemps 2018, l'ABFPM a répondu à un appel à projets de l'Ambassade de France en Chine, pour l'organisation d'une formation des gestionnaires des Biens chinois du patrimoine mondial. Une formation ayant pour objectif de valoriser le savoir-faire français en Chine, d'en assurer la promotion et la transmission auprès des gestionnaires des sites chinois du patrimoine mondial, et plus largement des professionnels chinois du patrimoine. La Mission faisant partie des six gestionnaires français de biens impliqués dans cette démarche avec l'ABFPM, cette formation a eu lieu en novembre 2018 en Val de Loire.



L'EUROPE DES BIENS

Après Strasbourg en 2015, les associations des Biens européens se sont retrouvées en octobre 2016 à Ségovie (Espagne), pour deux journées d'échanges et de débats autour de la thématique « Patrimoine mondial et communautés locales : démarche participative, lien social et innovation ; cas d'études européens ». L'occasion pour la Mission Val de Loire de renforcer les liens entre les différents réseaux.

En octobre 2017, pour la rencontre de Lübeck (Allemagne), un appel à contributions a été lancé autour de trois thématiques choisies en lien notamment avec l'année internationale du tourisme durable et l'année européenne de la Culture. Deux membres du réseau ont été invités à intervenir pendant les journées : Saint-Émilion, qui a présenté une méthode d'interprétation du vignoble à travers l'outil cartographique ; et le Val de Loire, qui a présenté ses saisons culturelles.

ÉOLIEN : APRÈS LE SÉMINAIRE, LA PUBLICATION

L'ABFPM et le Ministère de la transition écologique et solidaire ont décidé de travailler sur la question de l'éolien ; une problématique à laquelle sont confrontés plusieurs Biens français inscrits au patrimoine mondial. Ils ont ainsi organisé une journée de séminaire le 25 janvier 2017 - intitulé « Territoires d'exception et transition énergétique : Comment concilier le développement de l'éolien et la préservation des territoires d'exception ? » - en partenariat avec le Réseau des grands sites de France et ICOMOS. Les actes de ce séminaire ont été publiés au printemps 2018.



LE PATRIMOINE EST UNE RESSOURCE ET NON UNE CONTRAINTE

La Mission Val de Loire accompagne les collectivités dans la prise en compte de la V.U.E. dans les documents d'urbanisme et les projets d'aménagement du Bien Unesco, en se référant notamment au guide d'Icomos international, paru en 2011, pour ce qui concerne la mise en œuvre d'études d'impact patrimonial.

Pour approfondir la démarche, la Mission s'est rapprochée d'Icomos France pour co-animer un groupe de travail, afin de faire un état de la pratique en France et élaborer des recommandations, voire un cahier des charges type, pour aider les maîtres d'ouvrage, publics et privés, à réaliser l'étude d'impact requise par le Centre du patrimoine mondial dès lors que « des circonstances exceptionnelles se produisent ou que des travaux sont entrepris qui pourraient avoir un impact sur la Valeur universelle exceptionnelle du Bien ou sur son état de conservation ».

« Diffuser un état d'esprit et construire un langage commun »



Cet atelier a réuni 29 experts-praticiens, dont le président d'Icomos France, Jean-François Lagneau.

« L'administration donne souvent l'impression d'empêcher tout développement. Mais l'objectif, c'est de permettre un développement raisonnable, justement. Mettre au point non pas des règles supplémentaires, mais diffuser un état d'esprit et un langage commun. Pour anticiper les projets (publics ou privés), prendre en considération, en amont de toute construction, la foulitude de valeurs qui font que ce site ou ce bien est unique. Pour que les personnes sachent ce que l'on attend d'elles. »

L'enjeu est, aussi et surtout, de faire évoluer la notion d'étude d'impact vers une notion plus constructive d'expertise patrimoniale, considérant le patrimoine comme une ressource (et non une contrainte) et l'étude d'impact comme un appui à la conception du projet patrimonial. En 2019, est prévue l'organisation d'un atelier international qui permettra d'élargir la réflexion à des experts du groupe ICOMOS Europe pour comparer la pratique française avec celles d'autres pays européens.



BIENVENUE, LIMAGNE ET TAPUTAPUATEA !



Deux nouveaux Biens ont rejoint les 42 français déjà inscrits au patrimoine mondial : Taputapuatea, sur l'île de Raiatea (Polynésie) en juillet 2017, et le haut lieu tectonique chaîne des puys, faille de Limagne (Auvergne) en juillet 2018.

Le premier représente un « paysage culturel, terrestre et marin, sur l'île de Raiatea. Raiatea est au centre du « Triangle polynésien », une vaste portion de l'océan Pacifique parsemée d'îles, la dernière partie du globe à avoir été peuplée par les sociétés humaines ».

Pour le second, « les limites du bien ont été tracées de manière à inclure les caractéristiques géologiques et les paysages qui caractérisent un assemblage tectono-volcanique et comprennent la longue faille de Limagne, l'alignement panoramique des volcans de la Chaîne des Puys et le relief inversé de la Montagne de la Serre ».

LE VAL DE LOIRE, C'EST VOUS, NOUS, EUX...

Avec « Gens du Val de Loire », la Mission a produit une série de reportages vidéos diffusée sur les réseaux sociaux, donnant la parole à celles et ceux qui œuvrent pour la préservation et la valorisation du Bien inscrit.

Des Ligériens qui s'adressent à d'autres Ligériens... L'équipe de la Mission Val de Loire a souhaité se déplacer à la rencontre des acteurs sur le terrain pour réaliser une série intitulée « Gens du Val de Loire », des reportages vidéos diffusés sur les réseaux sociaux. Un moyen direct et viral, pour donner la parole et mettre en lumière celles et ceux qui font le Val de Loire, qui le parcourent, l'habitent, le préservent... Animateurs de l'environnement, pêcheurs amateurs et professionnels, bateliers ou résidents ligériens habitant sur l'eau : depuis mars 2018, une petite dizaine d'acteurs ont ainsi accepté de narrer face caméra, leur rapport à la Loire.

► LA LOIRE ET SES USAGES

Des témoignages riches et variés, qui sont à chaque fois l'occasion de nous faire part de leur rapport avec la Loire, la manière dont elles et ils utilisent le fleuve quasi-quotidiennement, et ce que représente à leurs yeux l'inscription du Val de Loire sur la Liste du patrimoine mondial de l'Unesco en tant que paysage culturel.

Ces vidéos font partie d'un programme plus large axé sur les usages de Loire, une thématique structurante pour la Mission Val de Loire en 2018 et 2019. Cette thématique, déployée sur deux années, devrait permettre de fédérer les acteurs et les usagers de la Loire à travers la pêche, le tourisme et l'aménagement ; mais également de travailler à la conciliation entre les usages, traditionnels et en développement, et la préservation des paysages et de la biodiversité.

En effet, l'attractivité croissante de la Loire - pour les habitants comme pour les touristes - en amplifie la fréquentation et les usages. Penser la cohabitation, la préservation, l'aménagement qualitatif à l'échelle de l'ensemble du linéaire semble aujourd'hui nécessaire. Et cette série de vidéos en mode viral - qui est aussi une manière de porter la parole de quelques acteurs « ambassadeurs » du Val de Loire, auprès de tous ses habitants et bien au-delà - doit permettre de faire avancer encore un peu plus la « cause » ligérienne.

DOMINIQUE CHAUVREAU
Pêcheur aux engins amateur à Bréhémont

« Tous les jours, il faut que j'aille une à deux fois à la Loire, pour rien y faire mais c'est comme ça. La Loire fait partie de la famille. »



VINCENT ALDEBERT
Batelier des « Marins du port de Chambord » à Saint-Dyé-sur-Loire

« J'entretiens des relations assez étroites avec la Loire. Quand j'en suis séparé trop longtemps, elle a tendance à me manquer... »



JEAN-PHILIPPE VANLAUWE
Batelier de « Passeurs de Loire » à Sigloy

« C'est difficile de mettre des mots sur ma relation avec le fleuve... Je regarde la Loire comme quelque chose de vivant et ce qui me plaît, c'est d'observer son évolution. Je ne me lasse pas de ça. »



« Le Val de Loire étant inscrit au patrimoine mondial à titre culturel, je me sens assez privilégiée de vivre sur le fleuve. »



MARIE BLONDEAU
Habitante d'un bateau sur la Loire au Thourel

↑ Pour découvrir les vidéos, suivez-nous sur les réseaux sociaux !
<https://bit.ly/2qDIRjD>



PASSATION À LA DIRECTION DE LA MISSION



BRUNO MARMIROLI

Depuis le 1^{er} octobre, après cinq ans à la tête du CAUE du Loir-et-Cher, Bruno Marmioli a pris ses fonctions de nouveau directeur de la Mission Val de Loire, succédant ainsi à Isabelle Longuet, qui a fait valoir ses droits à la retraite.

► LE VAL DE LOIRE VA BIENTÔT FÊTER LES 20 ANS DE SON INSCRIPTION SUR LA LISTE DU PATRIMOINE MONDIAL. QUELS SONT LES GRANDS ENJEUX À VENIR ?

Depuis 20 ans, un travail colossal a été réalisé pour diffuser la connaissance liée à l'inscription et pour améliorer la prise en compte du patrimoine dans toutes les politiques publiques. Lors de ces 20 prochaines années, certains enjeux seront toujours d'actualité. Il faudra continuer à inscrire le patrimoine dans la fabrique du territoire, à tous les niveaux : collectivités, métropoles ou territoires ruraux. Mais d'autres enjeux, plus sociétaux, émergent, comme la prise en compte de la dimension patrimoniale et de la connaissance des valeurs de l'inscription par les habitants du Val de Loire. C'est un dispositif qui s'inscrit dans le champ des démocraties participatives et des systèmes collaboratifs. Sans oublier les grands enjeux à venir liés au changement climatique et à son incidence sur le Val de Loire.

► COMMENT POURRAIT-IL IMPACTER UN PAYSAGE CULTUREL COMME CELUI DU VAL DE LOIRE ?

Le paysage culturel est une construction équilibrée et harmonieuse qui témoigne du lien entre des besoins humains et un milieu naturel. Depuis quelques décennies, l'évolution lente des paysages est en train de subir une accélération brutale qui risque de fragiliser cet équilibre, garant de la préservation du patrimoine et des paysages.

► COMMENT LA MISSION VAL DE LOIRE DOIT-ELLE INSCRIRE SON ACTION POUR RÉPONDRE À CES ENJEUX ?

La Mission doit donc anticiper et comprendre, pour accompagner au plus près les enjeux territoriaux. Son rôle est aussi d'être un lien entre la recherche ou les grandes stratégies des politiques publiques et l'habitant. Il s'agit d'un rôle important lié à la diffusion de la connaissance, l'appropriation des valeurs liées à l'inscription. C'est un travail quotidien qu'il faut conduire et reconduire pour que chaque acteur potentiel soit en mesure de s'inscrire dans ce système de valeurs universelles. Parallèlement, la Mission accompagne les collectivités pour comprendre et « ménager »

le territoire ligérien. C'est un espace fragile, partagé par différentes populations qui en ont des usages variés, témoignant d'un regain d'attractivité du fleuve. Il faut le ménager pour que chacun se l'approprie et y trouve sa place.

Portrait à découvrir sur le site de la Mission Val de Loire.

► L'ÉQUIPE SE RENOUVELLE

Rosalie Durlent a pris ses fonctions de Secrétaire générale en avril 2017. Chloé Campo occupait cette fonction depuis avril 2002, date de création de la Mission Val de Loire. Vianney Barbin est quant à lui arrivé en octobre de la même année pour remplacer Mickaël Poiroux, dans l'équipe depuis novembre 2006, au poste de Chargé de mission animation de réseaux et numérique.

LA MISSION N'OUBLIE PAS LEUR IMPLICATION

Ils ont été de passage au sein des équipes de la Mission Val de Loire durant ces deux dernières années, mais l'investissement de chacun est à saluer.

- Rendez-vous du Val de Loire (voir PP 6-7) : Azzurra Marciano (CDD 4,5 mois)
- Guide pratique Val de Loire patrimoine mondial et aménagement du territoire (voir PP 8-9) : Élise Tanguy (CDD 7 mois).
- Saison culturelle Jardins en Val de Loire 2017 (PP 14-16) : Fabre Davoigneau (CDD 14 mois) et Fabien Maury (stage 3 mois).
- Étude sur la valeur socio-économique des paysages (PP 20-21) : Gwenaëlle Janty, géographe (CDD 14 mois).
- Stages d'étudiants de Polytech Tours et de l'Université de Saint-Quentin-en-Yvelines : Ghenima Amer (3 mois), Tristan Amiri (3 mois), Pierre Oechslin (1 mois), Romain Offe (5 mois).
- Habiter l'eau (PP 22-23) : Cristiana Silva Rodrigues (apprentissage 12 mois).
- Archivage : Catherine Leclercq (CDD 3 mois).

TOUJOURS PLUS PROCHE DE VOUS !

Suivez-nous sur les réseaux sociaux
valdevoirepatrimoine mondial



Mission Val de Loire patrimoine mondial
81 rue Colbert • BP 4322 • 37043 TOURS Cedex 1
Tél. 02 47 66 94 49 • smi@mission-valdevoire.fr
www.valdevoire.org

